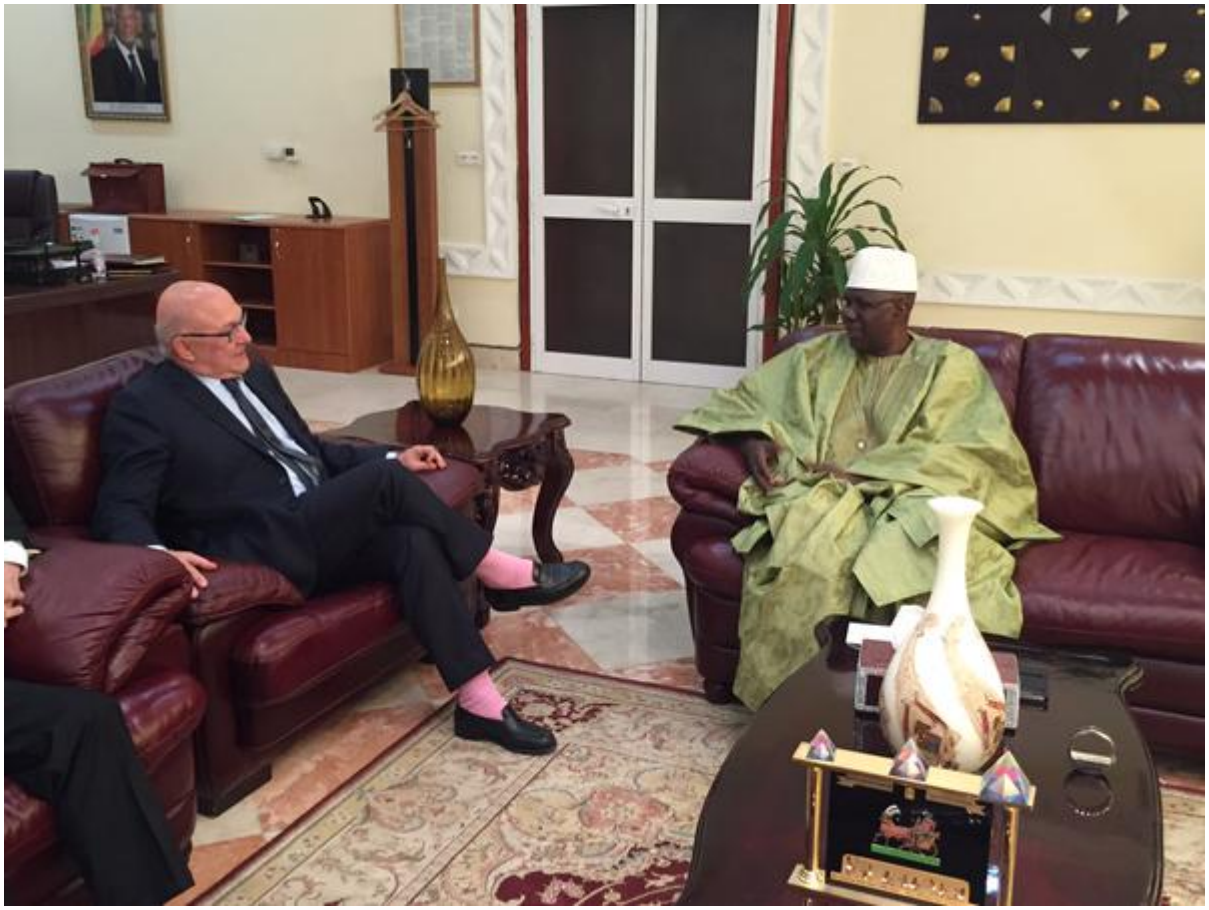
La France annule pour 65 millions d’euros de dette du Mali

10/04/2015 à 22h08



Le ministre français des Finances Michel Sapin a informé le président malien Ibrahim Boubacar Keïta de l’annulation de 43 milliards de francs CFA, soit 65 millions d’euros, de la dette du Mali, ont affirmé vendredi les deux parties.

Paris détenait cette créance auprès de Bamako depuis 1984, une dette monétaire d’un montant initial de 229 millions d’euros qui faisait suite à la réintégration du pays dans l’Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

M. Sapin, présent à Bamako pour une réunion des ministres de la zone franc, a été reçu jeudi soir par M. Keïta, auquel il a

annoncé cette annulation de dette, selon le compte officiel twitter de la présidence malienne.

La France apporte son soutien au Mali pour lui permettre de lutter contre le terrorisme, de lui permettre d'affirmer son intégrité territoriale dans le dialogue. On le fait pour l'aider à satisfaire les impératifs de développement, a expliqué le ministre français lors d'une conférence de presse vendredi après-midi.

Le terrorisme, quelle qu'en soit la nature, a besoin de financement. Si on veut éradiquer la terreur, il faut lutter contre son financement par des mécanismes appropriés, a ajouté M. Sapin.

Son homologue malien Mamadou Igor Diarra a salué le geste de générosité de Paris, précisant que Bamako y voyait aussi un encouragement dans une période où de nombreux défis sont à relever, notamment dans le domaine sécuritaire, avec l'aide de la France. […]
Source